

FICHE DE POSTE		
Direction : <b>DCSVACE</b>	<b>Professeur-e de claviers électroniques, et MAO</b>	Cadre d'emplois : ATEA 2 <sup>e</sup> classe
Service : Ecole de musique		

Placé sous la responsabilité de la direction de l'Ecole municipale de musique et en lien avec la coordination du département « jazz et musiques actuelles », l'enseignant-e s'engage :

- à renforcer une dynamique de classe en musiques électroniques, claviers et Musique assistée par ordinateur
- à s'investir dans la valorisation et le rayonnement des musiques électroniques et de la MAO auprès de tous les publics du territoire et des élèves, débutants ou confirmés
- à participer aux réflexions pédagogiques et à la saison culturelle de l'Ecole de musique en s'impliquant dans des actions de diffusion et de création artistique sur le territoire de la Ville de Saint-Fons;
- à contribuer aux réflexions et aux projets intercommunaux, particulièrement avec Feyzin.

#### Activités

L'Ecole municipale de musique dispense 20 cours d'instruments différents et une quinzaine de pratiques collectives, le tout articulé autour d'enseignements de formation musicale.

L'Ecole de musique fait partie du réseau des Portes du Sud avec Vénissieux, Corbas et Feyzin, avec qui un rapprochement intercommunal plus poussé permet de renforcer des coopérations pédagogiques et artistiques dans les trois départements (classiques/musiques écrites, Jazz – Musiques actuelles et Musique à l'Ecole).

Implantée au sein du quartier des Clochettes, quartier au coeur d'un programmation de réaménagement urbain intercommunal « Clochettes - Minguettes », l'Ecole de musique de Saint-Fons s'investit dans la promotion d'une pratique musicale auprès des publics les plus larges. Dans cette optique, la structure déploiera en 2025-2026, la mise en place de cours collectifs « pratique par l'orchestre » pour les élèves de 1<sup>ère</sup> et 2<sup>e</sup> année, axés sur la pratique instrumentale et la formation musicale en collectif.

Les activités sont les suivantes :

- Enseignement des claviers électroniques, encadrement de pratiques collectives (1 groupe d'élèves en musiques actuelles et un atelier de musique électronique) et cours de M.A.O. (musique assistée par ordinateur) aux élèves de l'Ecole de musique tous niveaux, tous instruments)
- Implication dans la Classe à horaires aménagés (CHAM) « musiques actuelles » avec l'Ecole Salvador Allende les mercredi matin et mardi après-midi (co-direction du « combo » le mardi après-midi + cours de claviers électroniques le mercredi matin en binôme)
- Investissement dans la dynamique de classe par des temps de valorisation, de découverte, de jeu avec les élèves pendant les différents temps forts à l'Ecole de musique (auditions, semaine portes ouvertes, « bulles musicales » à la médiathèque ou dans d'autres lieux, soirée des ensembles pendant le Saint-Fons Jazz...)
- Implication dans les écoles et au Collège pour des présentations et découvertes
- Participation aux réunions de service et aux concertations pédagogiques
- Force de proposition et de mobilisation dans la saison culturelle de l'Ecole de musique, dans et hors les murs, et pour des projets communs avec l'Ecole de musique de Feyzin.

#### Compétences requises

##### Titulaire du DE (ou en cours) en musiques actuelles amplifiées et/ou MAO

##### Savoirs :

- **maîtrise de la MAO, des claviers et machines électroniques. La polyvalence dans d'autres instruments est un plus.**
- Appétence / pratique de la pédagogie de groupe
- Compétences en arrangement et en encadrement d'ateliers de musiques actuelles et musiques électroniques
- Compétences en prise de son, enregistrement et mixage pour certains projets d'élèves et pour proposer des découvertes
- Expérience en CHAM et/ou en cours collectif en partenariat avec l'Education nationale

##### Savoir-être

- Force de propositions, disponibilité et investissement au service du projet pédagogique de la structure
- Esprit d'inventivité et d'adaptation notamment dans la mobilisation des publics en direction des pratiques musicales
- Bonne capacité de communication et de rendre compte auprès de la direction et avec les coordinations de départements.
- Capacité à s'investir et à proposer des formats de découverte et valorisation des claviers électroniques, de la MAO et des musiques électroniques sur le territoire (interventions dans les classes des écoles et au collège, 1 temps fort en fin d'année scolaire autour de la MAO, ateliers découverte...)
- Autonomie, écoute, rigueur, bienveillance, adaptabilité, bon relationnel

##### Connaissances professionnelles :

- Connaissance des répertoires dans leurs diversités et des courants contemporains de la création.
- Connaissance des textes cadres de l'enseignement artistique spécialisé

- Connaissance de la fonction publique territoriale et des missions des conservatoires
- Connaissance et respect des droits et devoirs des fonctionnaires

**Positionnement**

**Liens hiérarchiques : Directrice des Ecoles municipales de musique de Saint-Fons et de Feyzin**

**Liens fonctionnels :** Coordinatrice et coordinateur des départements classique, jazz/musiques actuelles, Musiques à l'école, ainsi que l'ensemble de l'équipe pédagogique et administrative sur les suivis individualisés des élèves.

**Conditions d'exercice**

Lieu de travail : Ecole Municipale de Musique Guy Laurent – Espace Léon Blum – Place du Pentacle - Saint-Fons. Déplacements ponctuels à l'Ecole de musique de Feyzin.

Temps de travail : 15h / semaine. Contrainte de présence pour la CHAM : les mardis de 14h30 à 17h (Combos CHAM) et le mercredi matin de 9h à 11h.

Particularités (contraintes/difficultés ou autres...) : disponibilité ponctuelle en soirée à l'occasion des auditions, concerts de la saison musicale... Mobilité nécessaire.

Si cette offre vous intéresse, merci d'adresser un courrier à l'attention de : Monsieur le Maire de Saint-Fons – Hôtel de Ville – 1 place Roger Salengro – BP 100 – 69195 SAINT-FONS CEDEX

OU par courriel : [ressourceshumaines@saint-fons.fr](mailto:ressourceshumaines@saint-fons.fr) / [cjournain@saint-fons.fr](mailto:cjournain@saint-fons.fr) avant le 6 juillet 2025

Renseignements auprès de : [ressourceshumaines@saint-fons.fr](mailto:ressourceshumaines@saint-fons.fr)

OU Cécile JOURDAIN / Directrice de l'Ecole municipale de Musique / par courriel : [cjournain@saint-fons.fr](mailto:cjournain@saint-fons.fr)